

Stéphane Ravaille  
Professeur Agrégé Économie Gestion  
Président UTL34

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'UTL34 2 décembre 2017

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale le samedi 2 décembre 2017 à la salle d'l'Aire de Frontignan devant 545 membres présents ou représentés.

La séance est ouverte à 9h45.

Monsieur S. Ravaille préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Monsieur J.M Boulmier présente le bilan financier en sa qualité de Trésorier de l'association.

Monsieur S. Giordano rapporte ses observations en sa qualité d'expert-comptable missionné pour vérifier les comptes présentés par l'association

Madame M. Jégat est chargée du PV de cette AG en sa qualité de secrétaire de l'association.

Mr Ravaille remercie le Maire de Frontignan, Mr Bouloire, pour la mise à disposition gracieuse de cette salle et du matériel de sono. Il tient également à remercier plus particulièrement les membres du CP de Frontignan et son vice-président Mr Mathieu pour l'organisation matérielle de cette assemblée.

Après avoir constaté que l'assemblée avait été régulièrement convoquée (Article 6 des Statuts) qu'il n'y avait pas de quorum à respecter, et que le nombre de pouvoirs est illimité (Articles 7 et 9), Monsieur Ravaille déclare que cette Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur les points suivants :

### **1 - Rapport moral du Président : Période du 1 Septembre 2016 au 31 août 2017.**

#### **PREAMBULE**

Le rapport moral concerne la période du 01/09/2016 au 31/08/2017, les événements récents n'y seront donc pas.

« Cette AG élira un nouveau CA puisque le CA est élu pour 3 ans.

Pb : C.A. élu pour 3 ans et 6 Villes centres. L'élection du CA avait toujours lieu dans les mêmes villes.

Plusieurs solutions : soit augmenter de 1 an la durée du mandat mais on va retomber sur un nouveau cycle.

Soit découpler la fête de fin d'année et l'AG. La fête de fin d'année poursuivra son cycle propre (Mèze en 2017, Lamalou en 2018 ; Frontignan en 2019, Tourbes en 2020 ; Sète en 2021, Agde en 2022 etc.. »

Nous avons choisi de tirer au sort pour la mandature les villes qui recevront l'AG. 2015 Agde ; 2016 Tourbes ; 2017 Frontignan... Nouveau tirage au sort en 2018 après l'AG »

« Que les anciens ne m'en veuillent pas, je souhaite commencer par rappeler les particularités de notre association. ! »

**1- Répartie sur 6 villes centres et 3 annexes. Mais une seule Association. Cette Association vous appartient, elle nous est commune**

**2-Total bénévolat des professeurs à qui cette AG, au nom de l'Association, rend un vibrant hommage**

**3-Faiblesse du montant de la cotisation liée au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif.**

« Elle n'est pas la contrepartie de tel ou tel cours mais le droit d'adhésion à notre association. Elle n'a pas bougé pendant 5 ans... Mais le CA en juillet 2016 a décidé de l'augmenter de 5 € cette la portant à 135€.

En contrepartie, il est indispensable de rappeler une règle essentielle : **Nos cours sont réservés à nos adhérents.**

« La cotisation que vous payez sert, et le rapport financier vous le montrera, à régler essentiellement les aspects pédagogiques. Il est donc naturel et normal que des contrôles soient faits à n'importe quel moment dans l'année, pour vérifier cela. Il ne faut pas y voir une atteinte quelconque à votre dignité, mais la volonté de préserver l'intérêt supérieur de notre Association. Je demande la collaboration de tous car sachez que les personnes qui font ces contrôles sont mandatées par le Président. Je sais pouvoir compter sur vous. Je rappelle que pour ceux qui le souhaitent, nous avons créé une carte d'invitation à demander auprès de votre Conseil de Proximité et / ou de votre Vice président(e). »

#### **4- Bénévolat total de l'ensemble des personnes membres du CA et des Conseils de proximité.**

« L'ensemble des membres du CA et des Conseils de proximité se mettent en 4 pour **vous** faciliter la vie dans notre association. Ils sont d'un dévouement exemplaire. Aussi je demande à chacun d'avoir bien conscience que ce sont des bénévoles faisant de leur mieux. Si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, rejoignez-les et aidez-les. Ils payent comme vous leur cotisation. Je les remercie chaleureusement en votre nom »

## **A-Au niveau de l'ADMINISTRATION de l'Association :**

### **1.1 Modification au CA et au BUREAU**

Démissions de Mme Jégat Vice-Présidente adjointe de Frontignan et de M. Frayssinet Vice-président de Tourbes

Cooptations et nominations de Mme Douillet Vice-présidente de Tourbes

– de Mme Engelvin Vice-présidente adjointe de Frontignan – de Mme Tschirhart administratrice au CA

Cooptations et nominations de M Pons Vice-Président adjoint de Sète- de M Marchini Vice-Président chargé de l'Union Régionale et d'une étude sur les conférences

### **1.2 Administration des salariés :**

Modification du contrat M Barale, le Webmaster du site informatique de l'UTL34 :

► pour créer puis assurer la gestion totale des adhérents via le site informatique et ce afin de faciliter l'administration de l'UTL34 au niveau du siège et des sites.

► pour mettre à jour très régulièrement le site par des informations en direction des adhérents.

### **1.3 Modifications du R.I. (A consulter sur le site de l'UTL)**

Ajout d'une nouvelle annexe : la Charte du Club de l'Université

### **1.4 Participation au CA de l'OMC (Office municipal culturel de Balaruc les Bains)**

L'UTL34 est accueillie pour des cours depuis 2 ans dans des salles municipales de Balaruc les Bains

En conséquence, l'adjoint à la culture de Balaruc a souhaité la présence et la représentativité de l'UTL 34 au sein de l'office municipal culturel (OMC). L'UTL34 a accepté cette demande.

Le CA de l'UTL a donc nommé comme représentants de l'UTL34 dans cette instance, Mme Jégat et Mr Mathieu, qui siègent au CA /OMC l'une en tant que membre titulaire et secrétaire de l'OMC et l'autre en tant que membre suppléant.

### **1.5 Obtention d'une subvention du Député M DENAJA de 1000 euros (sur sa réserve parlementaire)**

Cette subvention sert à aider des personnes en difficulté financière qui souhaitent adhérer à l'UTL pour suivre des cours. Les conditions de revenus sont étudiées par le CCAS des villes qui dirigent après étude de leur cas ces personnes vers l'UTL qui définit l'aide financière à apporter.

### **1.6 Poursuite de la politique d'investissement pour un montant total de : 7 250 € Cf Rapport financier**

### **1.7 Divers**

Projet Union régionale confié à M Marchini

Gestion automatique des chèques

Contrat MAIF pour les déplacements CA et Profs financement à 50-50

Subvention exceptionnelle à l'APNHC

## II – Au niveau des adhérents

### A – Les Professeurs

Ont souhaité arrêter leurs cours (Départs volontaires) en fin d'année scolaire 2016-2017 : **5 Départs**

Mme Barthe	FLE	Lamalou
Mme Dassié	Histoire des religions	Lamalou, Tourbes
Mme Miki Barbo	Dessin	Sète
Mme Walden	Anglais	Tourbes
M Barthe	FLE	Lamalou
M Souplet	Histoire de la Mer	

Nous a quittés par décès, Mr Souplet, professeur à Frontignan qui enseignait l'Histoire de la mer.  
Un hommage sincère lui est rendu ce jour.

Sont arrivés : **3 Arrivées**

Mme NIGHTINGALE	Conversation Anglais/ FLE	(Tourbes)
Mme WOHL	Stretching	(Agde, Mèze, Sète)
M Bernard	Occitan	Lamalou

Les arrivées postérieures au 31/08/2017 seront intégrées au rapport moral 2018

L'AG rend hommage à Mme Boulmier qui a accepté de remplir la fonction de « Directrice des Etudes » et qui prend beaucoup de son temps pendant les vacances d'été pour organiser aux côtés de Mr Ravaille, les emplois du temps des professeurs en fonction des vœux de ces derniers et en fonction des salles de chacun des 6 sites et 3 annexes

### B – Les étudiants

La consolidation des adhérents constatée en 2015-2016 fait face en 2016-2017 à une légère diminution : **1 093** étudiants (1117 étudiants 2015-2016) + **58** professeurs (61 en 2015-2016) + 11 membres d'honneurs (inchangés)

► **soit 1162** Adhérents (1189 en 2015-2016) (Diminution des étudiants 2,14%- des adhérents :2,30%)

### C – Les mémoires

Un mémoire avec l'Atelier Ecriture autour de Mme Costes

## III – Les Activités durant l'année 2016-2017

Parole à M Sanchez Vice-président chargé du Club et de la commission Voyages que Mr Ravaille remercie chaleureusement au nom de l'UTL 34 pour son implication dans ses missions en particulier pour créer et développer le CLUB.

### ► Les voyages : avec l'aide de la commission voyage

- Croisière en Méditerranée : septembre 2016 avec Mr Sanchez
- Espagne – (Costa Verde, Fête de Valence) avec Mr Sanchez
- Pologne et Tchécoslovaquie (Cracovie et Prague) avec Mme Pla Lopez
- Ecosse avec Mr Walter
- Voyage en Italie proposé par une étudiante en italien Mme Manfredi

### ► Réalisation de sorties avec le CLUB : avec l'aide de la commission Club

- Collioures (autour de Antonio Machado)
- Lodève
- Graissessac (les mines de charbon) et le Musée de la cloche d'Hérépian
- Saint-Thibéry (parfumeur) et les jardins d'Adrien
- Marseille et le Mucéum

➤ **Fête de fin d'année à Mèze** : très réussie.

Bravo à la commission des fêtes et remerciements chaleureux à Mme Auzias et le Conseil de proximité de Mèze. Les représentants de l'UFUTA ont été enchantés.

Dépense totale : 12 419,34€

➤ **Fêtes de la convivialité** : Galette des rois dans les sites, pot de bienvenu dans les sites, Repas des professeurs en fin d'année en remerciement de leur engagement bénévole au sein de notre UTL34.

➤ **Les Conférences 2016-2017**

Merci aux conférenciers et à l'ensemble des professeurs de l'UTL qui ont proposé des conférences

→ en 2017-2018 une très large réflexion sur l'organisation des conférences à l'UTL34

Se met en place.

## **IV Communication externe et interne**

➤ **Communication externe**

Rencontre avec le nouveau Maire de Lamalou, Mr Dalery qui donne une grande importance au rôle de l'UTL34 dans sa ville

Rencontre avec l'adjointe au Maire de Frontignan, Chargée des associations.

Les Vices présidents, chacun sur leur site respectif ont été amenés à rencontrer les Maires des Villes en mon nom et au nom de l'Association dans le cadre des délégations qu'ils détiennent. Je les en remercie.

➤ **Communication interne du fonctionnement administratif de l'association**

Publication sur le site Internet de la lettre de rentrée du Président - des PV et ODJ des CA. - des PV des AG- des bilans financiers-

Edition et distribution de plaquettes pour les étudiants et triptyques pour promouvoir l'UTL34

Informations actualisées régulièrement sur le site en ligne, infos générales ou particulières à chaque ville- centre

Informations régulières affichées dans les sites ( quand c'est possible)

➤ **UFUTA et Nous (UTL34).**

Une AGE et une AGO ont eu lieu sur Paris en juin 2017 à la Cité des Sciences sous la présidence de Mr Ravaille. L'ensemble des délégués de l'UTL34 étaient présents.

Mise en place du projet UFUTA ambition 2020

Suite aux changements des statuts en AGE, Mr Ravaille a été ré élu pour 3 ans au CA puis Président de l'UFUTA

M Bocage a été élu son suppléant au CA

En conclusion de ce rapport moral Mr Ravaille exprime des remerciements :

« Je remercie très chaleureusement l'ensemble des personnes membres du CA pour m'avoir aidé tout au long de cette année universitaire 2016/2017 dans la conduite des affaires de notre association. Leurs conseils et avis sont précieux. Leur dévouement est exemplaire. »

Il constate que l'activité de l'association est conforme à son objet social.

### **VOTE du rapport moral**

▶ **Le rapport moral 2016-2017 est approuvé par vote à la majorité des voix de l'AGO**

Pour : 516 Contre :16 Abstention : 13

## 2-Rapport financier du Trésorier

### **Période du 1 Septembre 2016 au 31 août 2017.**

Les éléments financiers ainsi que le rapport sans observations de l'Expert -Comptable AUGEFI mandaté par l'UTL 34 sont publiés sur notre site Internet.

La présentation de ce rapport a été allégée par rapport aux années précédentes.

La cotisation était de 135 euros en 2016-2017.

Il y a eu une diminution légère des adhésions : 1093 en 2016-2017 (1117 en 2015-2016).

Les recettes ont donc diminué de 2,3%

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 4%

Les investissements ont diminué de 34%

La trésorerie a augmenté de 4,1%

La réserve est suffisante (environ = 6 mois de fonctionnement)

#### 1° Les recettes

**Recettes : 148 445,60 €**

Dont :

Adhérents	: 147 455,00 €
Participation CG	: 100,00 €
Intérêts financiers	: 491,60 €
Dons et libéralités	: 139,00 €
Club UTL34	: 260,00€

#### 2° Les dépenses

##### 2.1 Dépenses d'investissements

Éléments	Montants
<b>DVD et Logiciels</b>	<b>1 218,00 €</b>
<b>Informatique et AV</b>	<b>5 105,48 €</b>
<b>Mobilier général</b>	<b>840,24 €</b>
<b>Caution immobilière</b>	<b>90,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>7 253,90 €</b>

##### 2.2 Charges Hors Amortissements (ADER) : 136 417,44 €

Soit un total des dépenses de : **143 671,16 €**

Analyse des dépenses (ADER)

**A = Administration : 16 157,68 €**

**D = Divers : 22 411,57 €**

**E = Enseignement : 75 658,20 €**

**R = Relation Publique : 22 189,99 €**

**Total : 136 417,44 €**

##### 2.3 Récapitulatif des charges et comparaison avec 2015-2016

	Budget Réel 2015 /2016	En %	Budget Réel 2016 /2017	En %
<b>A</b>	15 201,18 €	10,70 %	16 157,68 €	11,84 %
<b>D</b>	25 636,91 €	18,05 %	22 411,57 €	16,43 %
<b>E</b>	81 738,38 €	57,54 %	75 658,20 €	55,46 %
<b>R</b>	19 488,36 €	13,71 %	22 189,99 €	16,27 %
<b>TOTAL</b>	<b>142 064,83 €</b>	////////////////	<b>136 417,44 €</b>	////////////////

### 3° Les comptes de trésorerie et variation

	Compte courant	Compte sur Livret	Livret A	Total
<b>Solde au 31/08/2016</b>	<b>13 865,59</b>	<b>606,14</b>	<b>60 000,00</b>	<b>74 471,73</b>
<b>Solde au 31/08/2017</b>	<b>2 149,88</b>	<b>611,82</b>	<b>75 000,00</b>	<b>77 761,70</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>				<b>+ 3 289,97</b>

### 4° Éléments comptables

<b>Produits</b>		<b>148 504,84 €</b>
Dont Formation continue forclosé	59,24€	
<b>Charges Hors Amortissements</b>		<b>136 417,44 €</b>
<b>Dotation aux° Amortissements</b>		<b>7 111,89 €</b>
<b>Bénéfice</b>		<b>4 975,51 €</b>

### 5° Rapport de l'expert-comptable M Sébastien Giordano dans sa mission de conseil

Monsieur Giordano expert-comptable du cabinet AUGEFI vérifie cette comptabilité en fin d'exercice avec une double mission.

Mission de contrôle avec le regard d'un expert extérieur à l'association

Mission de conseil sans jugement sur l'opportunité des dépenses.

**Sa mission de contrôle le conduit à vérifier**

- la présentation et mise en forme technique des comptes
- l'exactitude des documents et des pièces comptables (factures, frais de déplacements des professeurs, salaires des 3 employés...)

► Cette année, suite au déménagement du Siège et devant la difficulté qu'un certain nombre de documents ont dus être entassés dans un garage par manque de place au Siège provisoire, les contrôles comptables ont été faits par sondage. Pour chaque somme identifiée, Mr Boulmier a fourni toutes les pièces justificatives demandées.

Remarques :

La dépense pour la fête de fin d'année a augmenté de 20%

Les frais pour déplacements des professeurs sont stables

Les dotations aux amortissements ont augmenté → Le patrimoine de l'association s'élève à 71 275€ en valeur d'achat (avec une durée de vie du matériel établie sur 5 ans)

**► Les comptes sont validés par l'expert-comptable et l'attestation de validation ne comporte aucune observation**

**► Le président de l'UTL rappelle que**

Cette validation des comptes n'est pas obligatoire pour notre association, mais qu'elle assure adhérents et gestionnaires responsables de la transparence des comptes de l'association.

**Proposition pour l'affectation du bénéfice 2016-2017.**

→ Le Président, après avoir entendu le rapport financier et suivant en cela les recommandations de Monsieur l'expert-comptable, propose à l'Assemblée d'affecter le bénéfice 2016-2017 d'un montant de 4975,51€ aux réserves de l'association

Le Président propose d'affecter ce bénéfice en réserve en précisant que 1 000€ inclus dans nos comptes sont affectés à l'aide des personnes en difficulté.

## **VOTE du rapport financier dans sa totalité et pour l'affectation du bénéfice 2016-2017**

► **La totalité du rapport financier de l'exercice 2016-2017 est approuvée par vote à la majorité des voix ainsi que l'affectation du bénéfice 2016-2017 sur le fond de réserve de l'association (à l'exception de la somme de 1000 € correspondant à la subvention affectée à l'aide sociale et ne faisant donc pas partie du bénéfice comptable que l'association peut affecter librement).**

Pour : 544 voix      Abstention : 1 voix

### **3- Le Projet associatif** **Bilan de la Mandature et projets à venir**

Mr Ravaille s'exprime sur son bilan en tant que président et son action à venir :

« L'UTL34 a bien évolué (clarification des statuts, mise en place d'un RI et de chartes, assainissement des finances) et s'est développé largement (progression constante des adhésions aux alentours de 1200 étudiants) depuis que je suis le président de l'association.

J'ai été aidé par tous les bénévoles qui partagent avec moi des convictions fortes rattachées à des valeurs de solidarité, de transparence, de tolérance, de laïcité, de démocratie, de partage, de respect des personnes :

Les professeurs, les membres du CA, des CP, des commissions voyages et du CLUB, et les officiels qui mettent à disposition des salles pour nos cours, et je les en remercie chaleureusement.

Le CLUB a vu le jour sous l'impulsion de Mr Sanchez, au cours de cette dernière mandature et compte aujourd'hui de nombreux adhérents non étudiants qui participent à des sorties culturelles aux côtés d'étudiants pour « le plaisir de partager voyages et découverte de notre patrimoine culturel ensemble ».

L'atelier théâtre de l'UTL s'est développé et a joué sur des scènes municipales et la scène nationale de Sète sous l'impulsion de Mme Heil et M Dupeyron que je remercie sincèrement.

Le projet « ambition 2021 » que je porterai encore pendant 3 ans en tant que Président de l'UFUTA aura des retombées positives sur l'UTL34. »

► « **Je souhaite désormais la consolidation de ces acquis pour la prochaine mandature.** »

Questions diverses posées avant ou au cours de l'AG :

**Autour du problème des cours dont on a dû limiter l'effectif pour des questions de sécurité ou de pédagogie**

→ une étudiante propose un tirage au sort

**Réponse** : une commission s'est mise en place pour réfléchir afin que les règles choisies soient claires, connues de tous lors des inscriptions, et appliquées de la même façon dans tous les sites de l'UTL. Ces règles seront éditées sur le site en juin 2018.

→ un adhérent demande de différer le paiement de la cotisation donc de ne s'inscrire qu'après le résultat de la sélection des personnes retenues pour ces cours

**Réponse** : cela semble difficile à envisager puisque la sélection se fait parmi les étudiants inscrits et qui ont manifesté le désir de participer au cours concerné par cette réduction d'effectifs.

### **4- Election d'un nouveau Conseil d'administration pour 3 ans**

L'AG observe que les statuts et le Règlement Intérieur de l'Association ont été respectés tant au niveau de la convocation des membres qu'au niveau de la régularité des candidatures au conseil d'administration.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration convoqué à cet effet en date du 25 Novembre 2017 a constaté :

1 - Qu'une seule liste a été proposée, celle conduite par Mr Ravaille

2- Que cette liste possède tous les critères énoncés dans les statuts et le RI de notre association, en particulier quant aux diplômes universitaires de Mr Ravaille qui conduit cette liste et qui présentera sa candidature de Président au CA.

La liste, accompagnée d'une profession de foi de Mr Ravaille, a été diffusée sur le site internet de l'UTL34 de façon à ce que les étudiants qui votent par procuration aient eu toutes les informations officielles requises.

► **Demandes de quelques Interventions avant le vote :**

1- **Mr Mathieu** souhaite prendre la parole pour faire part devant l'AG, de son désarroi et de son mécontentement à ne pas avoir été repris sur cette liste conduite par Mr Ravaille afin de continuer à assurer la vice-présidence de Frontignan qu'il a gérée pendant ces 3 dernières années.

**Réponse** : Mr Ravaille, face à cette intervention, réexplique à Mr Mathieu devant l'AG, dans les grandes lignes, les arguments et les raisons profondes, qu'il avait exposées à Mr Mathieu en tête à tête, qui l'ont conduit à prendre la décision de ne pas reconduire Mr Mathieu comme administrateur au CA et vice-Président de Frontignan. Il souhaite en rester là devant l'AG, sans développer plus avant, au nom du respect qu'il doit à Mr Mathieu pour le travail que celui-ci a accompli avec son équipe du CP depuis 3 ans sur le site de Frontignan.

Face à l'insistance de M Mathieu qui souhaite parler des deux lettres qu'il a envoyées (M Ravaille indique alors qu'il a été destinataire que d'une – celle signée par l'ensemble du CP de Frontignan) M Ravaille précise que c'est le comportement de M Mathieu dans sa forme, parfois très agressive, ce qui est inacceptable, qui est la cause de sa mise à l'écart, comportement qu'il a eu publiquement face à M Bouloire Maire de Frontignan, et lorsqu'on en fait la remarque à M Mathieu, celui dit « il faut me prendre comme je suis » montrant par là qu'il peut recommencer. M Ravaille n'a pas souhaité prendre ce risque.

Mr Ravaille déclare avoir pris acte de la lettre envoyée il y a 8 jours par les membres du CP que Mr Mathieu conduisait, qui ne souhaitent plus renouveler leurs candidatures dans le prochain CP de Frontignan. Il s'engage à leur répondre rapidement. Il indique alors les grandes lignes de sa réponse :

1° - lorsqu'on devient adhérent, on adhère ! c'est-à-dire que l'on accepte le fonctionnement de l'association qui respecte le règlement et les statuts qui ont été votés soit en CA soit en AG. Les membres du CP ne peuvent donc pas s'émouvoir de ce fonctionnement, d'autant plus que certains d'entre eux l'ont même voté. Et que si leur émotion est réelle et non feinte, ils peuvent toujours quitter l'association.

2°- Que c'est celui qui conduit une liste qui choisit ses colistiers, et c'est dans notre règlement intérieur ;

2- **Mr Baudot** (membre du CP sortant de Frontignan) dit regretter qu'il n'ait pas été rappelé, il y a quelques semaines sur le site de l'UTL, qu'un nouveau CA devait être élu lors de cette AG, afin que des étudiants puissent proposer leur candidature.

**Réponse** : Mr Ravaille rappelle qu'il a expliqué cela en détail et fait appel à candidature dans sa lettre de rentrée en première page de l'accueil du site ainsi que sur la plaquette. Il suffit de lire ces éléments pour être au courant. Des étudiants, certes pas très nombreux, ont, eux, su lire ces lignes et ont posé leur candidature en temps et heure.

3- **Mr Baudot** conteste le fait que certains sites (comme Frontignan) ne lui semblent pas assez représentés au CA par rapport au site d'Agde (pour lequel il additionne les membres du Siège, le Siège étant à Agde).

**Réponse** : Mr Ravaille rappelle que le RI n'exige qu'un seul représentant par site et il est respecté que chaque site est représenté par au moins 3 candidats sur sa liste que le cas de Frontignan est un peu particulier puisque hormis 2 membres du CP sortant, les autres ne souhaitent pas se représenter. Le nouveau CP s'étoffeant on verra à coopter... Et qu'en tout état de cause, c'est le CA qui pilote l'UTL34 dans l'intérêt général et non l'intérêt particulier de tel ou tel site.

► **En l'absence d'autres questions, on passe au vote de la liste unique de candidats au CA.**

**Sont élus au CA pour un mandat de 3 ans, à la majorité des membres présents et représentés, tous les candidats de la liste conduite par Mr Ravaille.**

Résultats du vote : Pour : 511 (93,76% des votants) -- Ne Prend pas part : 0 -- Abstentions : 34 (6,24%)



	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Ville centre</b>
1	Joselyne	AUZIAS	MEZE
2	Jacqueline	BOULMIER	SIEGE
3	Jean Marc	BOULMIER	SIEGE
4	Christiane	BOUSSARDON	MEZE
5	Jean Louis	COLLIGNON	FRONTIGNAN
6	Marie Jeanne	DIAZ	LAMALOU
7	Bénédicte	DOUILLET	TOURBES
8	Josiane	ENGELVIN	FRONTIGNAN
9	Géo	FORTIER	AGDE
10	Claude	FOURNIER	SETE
11	Nicole	GANTZER	AGDE
12	Alfred	GASTALDIN	AGDE
13	Monique	GUALTIERI	LAMALOU
14	Monique	HEIL	SETE
15	Andrée	HELLIN	SETE
16	Paule	HUREAUX	LAMALOU
17	Michèle	JEGAT	SIEGE+ FRONTIGNAN
18	Yves	MAFFRE	AGDE
19	Pierre	MARCHINI	SIEGE
20	Henri	MOREL	SETE
21	Jean Paul	PONS	SETE
22	Stéphane	RAVILLE	SIEGE
23	Sylvette	RICARD	TOURBES
24	Gilbert	SANCHEZ	SIEGE
25	Marie Françoise	SCRIVE	TOURBES
26	Monika	SOETEBIER	AGDE
27	André	STEFFGENN	MEZE
28	Annie	TSCHIRHART	TOURBES
	Représentants des professeurs élus par leurs pairs		
29	Edgar	BOCAGE	Tout site
30	Guy	TSOULADZE	Tout site

## **5- Informations du Président**

### **5-1 Les CONFERENCES**

M Lequeux de manière très maladroite et fort discourtoise interroge M Pierre MARCHINI sur son CV. Cela permet à ce dernier de se présenter. Ancien chef d'établissement de lycée, Mr Marchini a œuvré dans le secteur de la formation continue et des GRETA. Il est maintenant à la retraite et a d'autres activités associatives.

Il a été chargé par Mr Ravaille et le CA de faire un audit sur les conférences et de conduire une commission de large réflexion sur l'organisation de conférences à l'UTL34. Il est adhérent à l'UTL34 et avait été coopté membre du CA depuis 1an. Cette commission s'est mise au travail et va être reconduite au prochain CA.

### **5-2 L'UFUTA et nous**

2019 ASSISES de L'UFUTA à Evry avec le thème : « Culture, Progrès sans frontière, un enjeu de la société »

- L'UFUTA lance le concours « Les chardons d'or et d'argent » : présenter avec un support vidéo (diaporama) son université avec une durée de 15 mn. Ce projet pourrait amener les UTL à développer des ateliers Vidéo peu existants. Ce concours est lancé vers toutes les UTL adhérent à l'UFUTA.

- Le Projet Ambition 2020 de l'UFUTA porté par son Président Mr Ravaille propose quelques pistes de partage et de lien entre les UTL
  - Tout adhérent d'une université pourra s'inscrire dans une autre UTL de l'UFUTA (c'est l'UFUTA qui financera la nouvelle inscription)
  - Partage de conférenciers : Mrs Bocage, Sanchez et Nigoul sont partants au nom de l'UTL34
  - Aide à un colloque De Nantes : « les philosophes marcheurs »

### **5-3 Informations sur Les VOYAGES prévus et les SORTIES culturelles proposées par le CLUB en 2017-2018**

Suite pour l'année en cours de l'intervention de Mr Sanchez faite lors du rapport moral 2016-2017 en début d'AG

#### **Le CLUB de l'UTL**

Une page du SITE de l'UTL est dédiée au CLUB

Le Club possède un n° de tel direct : 07 82 88 92 36

Une adresse internet : [clubutl34@gmail.com](mailto:clubutl34@gmail.com)

Un référent par site (voir le site)

Le Club de l'UTL a édité une carte spécifique pour ses adhérents qui ne sont pas étudiants (10€)

Tout étudiant à l'UTL34 fait partie de fait du club (sans cotisation en sus au Club)

#### **Les sorties CLUB proposées en 2017-2018 (planning complet annuel édité sur le site)**

Une sortie de 2 jours autour de DALI a eu lieu en septembre

Visite de Rodez et du musée Soulages a dû être annulée faute de nombre suffisant de participants

Visite du Site d'AIRBUS à Toulouse en janvier

Sortie gastronomique au restaurant de l'Ambassade de Llivia en février

Visite d'Albi dont le musée Toulouse Lautrec en mars

Une croisière sur le Canal du midi en avril

Visite de la Bamboueraie en mai

#### **Les voyages prévus en 2017-2018**

Barcelone (Mr Sanchez) début janvier

L'Andalousie (Mr Sanchez) en avril

La route des châteaux et Madrid (Mr Sanchez) en juin-juillet

La Galice (Mr Sanchez) mi-septembre 2017

En Angleterre Cambridge et Stevenage (Mr Walter)

En Irlande (Mme Fournier)

Le Carnaval de Venise (Mr Clapie) en février

2 voyages en Sicile (circuit culturel avec Mme Pla Lopez – croisière et visites touristiques Mme Manfredi)

### **5-4 La fête de l'UTL 2017-2018 aura lieu à Lamalou le 2 juin 2018**

En l'absence d'autres questions non traitées posées ou parvenues au Président,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

**Le Président : S. Ravaille**

**Le Trésorier : J.M. Boulmier**

**La secrétaire : M. Jégat**